

À l'attention des présidents des associations

Objet : Nouveaux dossiers de demande de subventions

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que les nouveaux dossiers de demande de subvention sont en ligne. Je vous rappelle que ces derniers sont à rendre **avant le 31 décembre à la mairie**. Si vous rencontrez des difficultés pour les rendre dans ces délais, n'hésitez pas à contacter la commune.

Suite à la réunion de travail du 16 septembre dernier, de nouveaux critères d'attribution des subventions ont été ajoutés.

- Une prise en compte des adhérents hors Cœur de Savoie
- Un soutien à l'emploi de salariés
- Une incitation à la participation citoyenne

Ces modifications ne sont qu'un début, d'autres viendront au fur et à mesure des utilisations et des besoins. Nous aurons ainsi l'occasion de travailler à nouveau ensemble.

Afin de vous aider dans ces démarches, un mémorandum répertorie l'ensemble des documents à rendre selon les périodes de l'année, ainsi que les documents importants pour votre fonctionnement.

Vous retrouverez l'ensemble de ces documents sur le site internet de la commune à la rubrique « culture/loisirs/espaces associations ».

Pour toute demande d'information ou question, n'hésitez pas à contacter la mairie, service associations.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Adjointe aux associations

Emmanuelle ATES

